Le vote des Genevois ce dimanche donne des ailes aux partisans d'un projet sur le plan national

VERS UN CONGÉ PARENTAL

« PHILIPPE CASTELLA

Famille » Serait-il temps de lancer un projet de congé parental sur le plan national? En acceptant l'introduction d'un tel congé sur le plan cantonal dimanche, les Genevois ont donné des ailes aux partisans de cette idée. Même si leur enthousiasme est quelque peu douché par le vote des Bernois qui, dimanche aussi, ont refusé un projet plus ambitieux de congé parental.

Pas de quoi refroidir Fabien Fivaz pourtant: «L'un des principaux arguments des opposants à Berne était justement de dire qu'il faut un projet fédéral, et non pas une solution cantonale», souligne le Neuchâtelois. «J'espère que le parlement va prendre cette idée à bras-le-corps maintenant.»

«Un premier pas déjà»

Selon l'élu écologiste, «à part l'UDC, il n'y a pas grand monde pour estimer que le système actuel fonctionne à satisfaction. C'est sur les modalités et le financement qu'il faudra aboutir à un compromis.» Fabien Fivaz ajoute: «Nous les Verts allons soutenir un projet plus ambitieux, mais si on aboutit à un congé parental de 24 semaines, comme à Genève, ce serait déjà un premier pas dans la bonne direction.»

Lancé par les Vert'libéraux et approuvé dimanche à 57,9%, le projet genevois prévoit en effet, en plus des 16 semaines de congé-maternité (deux de plus qu'au niveau fédéral), 8 semaines supplémentaires, dont 6 au minimum pour l'autre parent. Il sera financé par des cotisations paritaires, mais l'employeur restera libre d'octroyer ou non le congé supplémentaire.

A Berne, c'est un projet plus ambitieux de congé parental de 40 semaines au total, qui a été refusé à une large majorité ce dimanche (66,5% de non). Plusieurs autres cantons songent à l'introduction d'un congé parental sous différentes formes, dont Neuchâtel, Vaud et le Valais.

Des sondages éclairants

Mais pour Valérie Piller Carrard, c'est sur le plan fédéral qu'il faut avancer: «Il faut une solution nationale pour l'ensemble des familles de ce pays, plutôt que des solutions différentes dans chaque canton.» Selon la vice-présidente du Parti socialiste, «le signal donné à Genève est assez clair. Il y a une volonté de la population d'introduire un congé parental, ce qu'ont déjà mis en lumière plusieurs sondages».

Reste à trouver le bon dosage. La Fribourgeoise, qui est aussi présidente de Pro Familia, indique que son organisation a planché avec d'autres sur le lancement d'une initiative populaire sur ce thème. Sans succès jusqu'à présent, faute de se mettre d'accord sur un modèle, entre les partisans d'un congé équitablement réparti entre la mère et le père, et ceux d'une répartition plus flexible au choix des parents. Il faut dire que derrière cette question se pose immanquablement celle de la répartition équitable des tâches familiales entre les parents.

En début d'année, la Commission fédérale pour les questions familiales a jeté un pavé dans la mare en proposant un congé parental de 38 semaines, dont 15 au minimum pour le père. Coût de l'opération: environ 2,5 milliards de francs par an, financés par des cotisations paritaires entre employeurs et employés.

«Il est trop tôt encore»

Dans la foulée, les Jeunes du Centre ont lancé ce printemps l'idée, bien plus modeste, d'un congé parental de 20 semaines, dont 14 au minimum pour la mère, 4 au minimum pour le père et 2 à choix (lire ci-après).

Pour Benjamin Roduit, c'est le rôle des jeunesses de parti de jouer les aiguillons. «Toutes ces réflexions vont dans la bonne direction», souligne l'élu centriste. «Et je suis favorable à une extension des congés actuels, mais il est trop tôt encore.»

«Le signal donné à Genève est assez clair»

Valérie Piller Carrard

Le Valaisan rappelle que le congé-paternité de 2 semaines, approuvé à 60% en votation populaire, n'existe que depuis trois ans et qu'il peine à entrer dans les mœurs. «Seuls deux tiers des nouveaux pères y ont eu recours jusqu'ici», souligne-t-il. Il aimerait en connaître les raisons, notamment si cela est lié à des choix personnels ou à des pressions indirectes. Benjamin Roduit aimerait aussi qu'on prenne le temps de tirer les enseignements des expériences cantonales, en particulier de Genève.

Un rapport attendu

D'autres à droite aimeraient aller plus vite. C'est le cas de Johanna Gapany: «L'étape qui suit le congé-paternité, c'est le congé parental. Vu l'évolution de la société, j'aurais d'ailleurs trouvé plus sensé qu'on y accède directement.» Aux yeux de la sénatrice libérale-radicale, la discussion sur les modalités va être sensible: nombre de semaines, répartition entre les parents, financement. «Cela va prendre du temps, mais il faut au moins que le débat soit lancé durant la prochaine législature», soit dans les quatre prochaines années, estime-t-elle.

Pour éclairer ce débat, la Fribourgeoise compte sur un rapport que doit établir le Conseil fédéral sur le sujet. Dans la foulée de l'entrée en vigueur du congé-paternité en 2021, le parlement a en effet approuvé un postulat demandant une analyse économique globale (coûts et bénéfices) des différents modèles de congé parental. Sur le plan économique, un des espoirs, c'est qu'un congé parental conduise à une augmentation du taux de travail des jeunes parents, un bonus appréciable dans un contexte marqué par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse. »

Un congé parental égalitaire était au nombre des revendications exprimées lors de la Grève féministe du 14 juin dernier. Keystone

«AGIR À L'ÉCHELON NATIONAL»

Les Jeunes du Centre Suisse sont très actifs pour obtenir un congé parental à l'échelle nationale. Pour leur vice-président Maxime Moix (photo DR), la clé réside dans des propositions modérées qui ne coûtent pas trop à l'économie.

Les votations de ce week-end, bonne ou mauvaise nouvelle?

Maxime Moix: C'est une bonne nouvelle car elles nous confortent sur deux points importants. Premièrement, cela confirme que les solutions extrêmes comme celle proposée aux citoyens du canton de Berne n'ont aucune chance, et que ce sont les solutions modérées et pragmatiques qui peuvent permettre de trouver des majorités. Deuxièmement, cela nous consolide dans l'idée que c'est à l'échelon national qu'il faut une législation sur le congé parental. Si chaque canton fait sa législation de son côté, nous nous retrouvons avec des solutions un peu bizarres comme à Genève, avec le financement obligatoire d'un congé parental facultatif.

Pensez-vous que le vote à Genève peut faire bouger les lignes au Parlement fédéral?

Je pense que le signal est très bon, oui. D'autant plus que le modèle de 24 semaines minimum de congé parental proposé à Genève est très proche du modèle idéal ressorti d'un sondage que nous avons mené.

Vous voulez agir dans les cantons avec une organisation nationale. Cela veut dire qu'au niveau Suisse, il est difficile d'avancer?

Exactement et c'est pour cela que nos initiatives sont lancées dans les parlements cantonaux afin que des initiatives cantonales soient déposées au Parlement fédéral. Actuellement, il n'y a plus vraiment de dossiers en cours au niveau national. Or dans les cantons, il y a des débats, le Valais prévoit d'introduire le congé parental dans sa nouvelle Constitution... C'est donc aux cantons de donner un mandat au fédéral car nous sommes persuadés que c'est à cet échelon qu'il faut légiférer: il y a des incertitudes juridiques à régler et la mise en œuvre y est bien plus simple, par exemple pour les couples qui habitent dans un canton et travaillent dans un autre.

Dans votre sondage, 57% des personnes sont favorables à une extension du congé parental. La majorité au parlement est-elle déconnectée?

Un peu... Avec ce sondage, j'ai été marqué par les différences entre générations. Les jeunes sont drastiquement plus nombreux en faveur d'un congé parental alors que les personnes plus âgées y sont moins favorables. Et au parlement, la moyenne d'âge est plus élevée que la majorité de la population...

Vous dénoncez aussi des blocages dus aux idéologies: comment les dépasser?

Avec des solutions pragmatiques et modérées. Ce qui me dérange à Berne, c'est que l'UDC dit que ce n'est pas à l'Etat de s'occuper du congé parental et que la gauche réclame des projets trop extrêmes... La clé pour trouver des majorités, c'est un nombre raisonnable de semaines. Trop peu, c'est inutile et trop, ça coûte trop cher. Donc il faut y aller pas à pas, par exemple en commençant par les 20 semaines minimum que nous proposons.

N'est-ce pas trop tôt pour aller de l'avant alors que le congé-paternité en Suisse n'est entré en vigueur qu'en 2021?

Non, car la société veut aller plus vite. La Suisse est en retard dans sa politique familiale. Elle est même dans le dernier wagon au niveau européen. Sur le congé-paternité, les mentalités évoluent rapidement et nos propositions correspondent aux attentes des jeunes de ce pays. »

GUILLAUME CHILLIER